

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 55 (1926)

Heft: 13

Artikel: L'éducation de l'esprit patriotique et du sens catholique par l'étude de l'histoire et de la géographie

Autor: Beaupin, E.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041019>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation
ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à la Rédaction du *Bulletin pédagogique*, Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg. Les articles à insérer dans le N^o du 1^{er} doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent, et ceux qui sont destinés au N^o du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les abonnements ou changements d'adresse et les annonces, écrire à *M. L. Brasey*, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg. Compte de chèque II a 153.

Le *Bulletin pédagogique* et le *Faisceau mutualiste* paraissent le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où ils ne paraissent qu'une fois. On fait paraître, chaque année, dans un ordre proportionnel, 15 numéros du *Bulletin* et 5 du *Faisceau*.

SOMMAIRE. — *L'éducation de l'esprit patriotique.* — « *Pro Juventute* ». — *Leçons de français au cours moyen.* — *Un tableau de conjugaison.* — *Bibliographies.* — *Chronique scolaire.* — *Communications du Dépôt du matériel scolaire.*

L'Education de l'esprit patriotique et du sens catholique par l'étude de l'histoire et de la géographie

Est-il possible de faire servir l'enseignement de l'histoire et de la géographie à l'éveil et au développement, dans l'âme de l'enfant, de l'esprit patriotique et du sens catholique ?

Le problème, simple en apparence, est, en somme, complexe et grave. Sa solution dépend, en effet, de l'idée que nous nous faisons du patriotisme et des devoirs qu'il implique, comme de celle que nous avons du rôle de l'Eglise catholique dans le monde.

Pour nous, l'humanité est idéalement et réellement une, tous ceux qui la composent ayant même origine et même destinée et se trouvant régis par une seule et même loi morale, émanant de Dieu, souverain législateur des individus et des peuples. Et c'est en ce sens que nous pouvons prétendre que nous sommes « internationalistes », à condition que ce mot veuille simplement dire que nous croyons à une foncière fraternité humaine.

Mais pour nous aussi, au sein de cette humanité, il y a place légitime et nécessaire, pour des collectivités nationales, qui ne sont pas appelées, comme fatalement, à se combattre, mais ont chacune leur rôle et leur raison d'être propres. Nous estimons même qu'elles ne devraient rivaliser que dans une noble et généreuse émulation. Vouloir les supprimer, c'est aller contre la nature, la science et la raison ; contre la nature qui a fait l'homme social ; contre la science et la raison, qui prouvent, la science par les faits, la raison par la logique, que des sociétés particulières et restreintes sont indispensables.

Il y a donc, affirmons-nous, un patriotisme et un internationalisme chrétiens, qui ne se dressent pas sur la route l'un de l'autre, mais sont complémentaires l'un de l'autre, sous l'égide du droit universel. Patriote et humain, le catholique peut et doit l'être, et d'une manière telle qu'il ne manque à ses devoirs ni envers la patrie, ni envers l'humanité. Pour lui, et tout bien considéré, devoir national et devoir international ne sont qu'un seul et même devoir et il n'est vraiment fidèle au premier qu'en accomplissant aussi le second, de même qu'il ne saurait remplir fructueusement le second qu'en se conformant à ce qu'exige le premier.

Nous ne disons pas, comme d'autres : ou patrie ou humanité, mais patrie et humanité.

Quant à l'Eglise, elle nous apparaît, dans le plan providentiel, comme la société des âmes, ayant pour mission de leur procurer les moyens de se sauver et de jouir, un jour, de la béatitude éternelle. Nous la considérons comme la seule source de la civilisation véritable, parce qu'elle ne mène les hommes au salut qu'en les améliorant, c'est-à-dire en les faisant bons, honnêtes et justes. Promouvoir ce qu'on appelle ses intérêts, c'est travailler tant au bien des collectivités particulières qu'au bien général des hommes.

Mais les hommes, par suite du péché originel, ont des passions mauvaises, auxquelles ils succombent et d'où naissent mille fléaux, comme les guerres et les suites des grands crimes. Aussi, l'histoire est-elle faite de la lutte qui se poursuit, depuis l'origine des temps, entre ceux qui veulent le bien et s'opposent au mal et ceux qui succombent à leurs pervers entraînements. Voilà pourquoi nous sommes persuadés qu'il ne suffit pas de crier : guerre à la guerre et suppression des frontières, pour que tout change et pour que la terre devienne un paradis.

Enseignant l'histoire, c'est la morale, que nous enseignons — la morale en action, — ayant pour but de faire aimer à la jeunesse, pour qu'elle les imite et les continue, ceux qui l'ont respectée et défendue et de lui faire réprouver ceux qui l'ont foulée aux pieds. « L'histoire, a écrit Mgr Baudrillart, n'est pas seulement une science, c'est une science morale ; celui qui l'enseigne, surtout à des jeunes gens, doit avoir des sentiments, afin d'en inspirer ; le professeur d'histoire, si l'on me passe cette expression, doit tenir du prédicateur de morale. »

Il aura donc des jugements à rendre.

Par exemple, il ne dira jamais que le service de la patrie autorise le mensonge et le crime, parce que « la patrie est au-dessus de tout ». Il se rappellera, selon les fortes expressions du R. P. de la Brière, « que le critère politique de la suprématie de l'intérêt national est légitime ou illégitime, selon qu'il est compris et mesuré en harmonie ou en discordance avec les obligations fondamentales du droit naturel ou divin ». Il se souviendra de cette 64^{me} proposition réprouvée par le *Syllabus*, et que voici : « La violation du serment le plus sacré, toute action détestable et criminelle, défendue par la loi éternelle de Dieu, non seulement ne doit pas être blâmée, mais est absolument licite et digne des plus grands éloges, quand elle est accomplie pour l'amour de la patrie. »

Par exemple, encore, il n'englobera dans la même approbation ou dans la même réprobation, ni la guerre en général, ni toutes les guerres. Il montrera, dans la guerre en général, un mal et un fléau — *a peste, fame et bello, libera nos Domine* — en prenant soin de faire remarquer que l'arbitrage obligatoire est un moyen normal et chrétien de dirimer les conflits, bien préférable au recours aux armes et que l'Eglise a toujours préconisé et préconise toujours. Il insistera là-dessus d'autant plus volontiers que nous possédons, sur ces questions, si discutées de nos jours, un enseignement théologique extrêmement clair et malheureusement beaucoup trop peu connu.

Il y est fait la distinction nécessaire entre la guerre juste, guerre de défense contre un injuste agresseur — et l'autre, guerre de magnificence et d'ambition conquérante. Il y est dit qu'il est non seulement permis, mais commandé, de s'opposer, par la force, aux entreprises des violents et des dominateurs et que ce devoir impérieux exige, parfois, le sacrifice de la vie. L'esprit, faussement pacifique, de non résistance au mal, n'y est donc point prêché, pas plus que n'y sont décriées les vertus militaires. Celles-ci : le courage, l'abnégation, l'acceptation de la mort pour le bien et pour le droit, pour la sauvegarde de l'autel et du foyer — *pro aris et focis*, — ne sont, en somme, que l'exercice spécial, en période de crise plus aiguë, de vertus générales, qui doivent être pratiquées en tout temps et en tout lieu. Ce qu'on appelle la paix les exige aussi bien que ce qu'on appelle la guerre car, en un certain sens, il y a toujours guerre, contre d'autres injustices et d'autres maux, non moins terribles que ceux que provoquent les hommes qui, pour de mauvaises raisons, ont les armes à la main.

Nous devons d'autant plus nous appliquer, dans l'enseignement de l'histoire et de la géographie à la vulgarisation raisonnée et méthodique de ces doctrines, que nous avons à maintenir, d'une part l'idée de patrie contre ceux qui travaillent à la ruiner, d'autre part, l'idée de la fraternité universelle contre ceux qui la dénaturent. Nous sommes, sur ces questions, aux prises avec des hommes qui attribuent au catholicisme un rôle qu'il n'a jamais joué, au patriotisme un sens

qu'aucun fidèle de l'Eglise ne doit lui donner, et qui les prétendent les derniers obstacles au bonheur, au progrès et à la paix de l'humanité.

C'est trop peu faire que de les flétrir avec des paroles indignées, ou de les railler avec ironie, ou de les dédaigner ; le meilleur remède, c'est l'enseignement d'un patriotisme sain et chrétien, c'est la réfutation, par toute l'histoire de l'Eglise, de leurs erreurs, c'est l'effort pour entraîner la générosité de la jeunesse au service des grandes causes, pour dégager de nos annales nationales toutes les nobles leçons qu'elles contiennent.

Il n'est que trop évident qu'on peut se servir de l'enseignement de l'histoire et de la géographie pour cultiver, jusqu'au chauvinisme le plus exalté, les amours-propres nationaux. Il n'est que trop évident aussi que ce même enseignement peut devenir une entreprise de prédication du pacifisme humanitaire le plus irréel et le plus nocif. Le professeur chrétien ne fera ni l'un ni l'autre, à condition que ses jugements, sur les hommes et sur les faits, s'inspirent toujours des dogmes et de la morale catholiques.

Ma conclusion, sur ce point, c'est que nous devons considérer comme un devoir essentiel de notre profession de bien connaître ces dogmes et cette morale, spécialement quant à ce qu'ils enseignent à l'égard des relations des individus et des peuples entre eux.

MGR E. BEAUPIN.

« PRO JUVENTUTE »

Réunion annuelle des secrétaires de district et de décanat des cantons de Fribourg et du Valais

A Fribourg, le 28 juin 1926, à l'Hôtel des Corporations.

Présents : M^{me} C. Barman, St-Maurice ; M^{lle} A.-M. Besson, secrétaire, Fribourg ; M^{lle} Anne-Marie Bruttin, Sion ; M. l'abbé Charrière, directeur, Fribourg ; M^{lle} Jeanne Ems, Fribourg ; M^{lle} Irène Forney, Romont ; M. Léon Genoud, Fribourg ; M. J. H. Graz, secrétaire romand *Pro Juventute*, de Lausanne ; M. Paul Hertig, président de la société des Samaritains, Fribourg ; M^{me} Dr Jambé, Romont ; M^{lle} M. Jeanrenaud, Zurich ; M. le Dr Lœliger, secrétaire général *Pro Juventute*, Zurich ; M^{me} Martin, remplaçant M^{me} Durier, Monthey ; M. le Dr méd. H. Perrier, Fribourg ; M^{lle} Marie-Louise Remy, Bulle ; M^{lle} Rubense Rey, Saxon ; M^{lle} Suzanne de Rivaz, Sion ; M. A. Rosset, inspecteur scolaire, Fribourg ; M^{lle} Lucie Schmidt, conseillère de vocation, Neuchâtel ; M^{lle} Lioba Schnürer, secrétaire, Fribourg ; M^{lle} Radegonde Schnürer, infirmière, Fribourg ; M. le chanoine Schouwey, inspecteur scolaire, Fribourg ; M. H. Von der Muhll, Zurich ; M. le chanoine Zurkinden, Fribourg.

Excusés : M. Annen, inst., Fribourg ; M. Châtelain, Genève ; M. Dessibourg, directeur des Ecoles, Estavayer-le-Lac ; M. le chanoine Imesch, Sion ; M. F. List, Genève ; M. de Rivaz, Sion ; M. le conseiller d'Etat Savoy, Fribourg ; M^{lle} Sutorius, Fribourg.